

L'an deux mille treize, le Conseil Municipal de la Commune d'Uruffe s'est réuni le 12 Juillet 2013 à 20 H 30 sous la Présidence de Monsieur FAYS José, Maire de la Commune, répondant à la convocation du 02/07/2013.

ORDRE DU JOUR :

- COMPTABILITÉ
- PORTAGE DE REPAS
- DOTATION DE SOLIDARITÉ
- ÉCOLES
- DIVERS

Étaient présents : Tous les conseillers, sauf excusés :

- M. FAYS Didier
- Mme ELVINGER Annette
- M. BICHET Cyril
- GAILLARD Eric

Monsieur LÉONARD Étienne est élu secrétaire de séance.
Le procès-verbal de la dernière séance est lu et adopté.

COMPTABILITÉ :

DÉCISION MODIFICATIVE 1/13 :

Les écritures de cession du terrain (vente FAYS) sont à prévoir au compte 024 et non pas aux comptes 675,775 et 2111.

De plus, les amortissements 2013 sont d'un montant 8542,74 € et non de 6500 €.

Le conseil municipal décide ainsi de mouvementer les comptes.

PORTAGE DE REPAS :

1- Augmentation du prix :

Le prix d'achat des carnets de portage des repas de 10 tickets est passé de 95 € en 2012 à 97 € au 1^{er} Juillet 2013 (achats actuels).

Le Conseil Municipal prend acte de cette modification applicable aux usagers de ce service.

2- Participation :

M. le Maire, suite aux différents mails reçu par le GIP de TOUL expose la situation financière déficitaire de ce groupement. Une subvention à hauteur de 0,50 € par habitant a été demandée par le GIP.

À la question posée par le Maire en réunion récente de l'EPCI lors du débat sur la prise de compétence portage de repas pour les animations culturelles et cantines scolaires, il lui a été répondu que cette prise de compétence ne concernait pas les repas à domicile des anciens... Toute la finesse d'un fonctionnement humain se révèle dans cette action de l'EPCI...

L'Assemblée reste persuadée que cette dépense incombe à une collectivité plus importante comme la communauté de communes ou le département.

Après délibération, le Conseil Municipal n'accède pas à cette demande avec 3 voix pour et 4 voix contre.

DOTATION DE SOLIDARITÉ :

Le Conseil Municipal sollicite le Conseil Général afin d'obtenir une dotation de solidarité concernant les travaux entrepris dans différents domaines pour un montant de 5000 € et représentant une subvention accordée de 3500 € HT.

Pouvoir est donné au Maire pour signer tous les actes de ce dossier.

ÉCOLE :

1- Rythmes scolaires :

Le Maire fait part à l'Assemblée de la nécessité d'aborder ce sujet de réforme des rythmes scolaires dès début septembre en coordination avec les communes de Vannes-le-Châtel et de Gibeauveix, puisque les décisions et l'organisation dans ce domaine engageront financièrement et administrativement les trois communes et le Conseil Général pour les transports scolaires et doivent être effectués pour mars 2014 et applicables à la rentrée de septembre 2014.

2- Regroupement scolaire :

L'Assemblée demande au Maire de faire un courrier à M. DINET, conseiller général et Président de l'Assemblée départementale concernant le transport de nos élèves vers la structure scolaire de Rigny-la-Salle, la réponse attendue devant clore définitivement la réflexion sur ce chapitre de regroupement scolaire Allamps/Gibeauveix/Vannes-le-Châtel/Uruffe. Ce courrier sera adressé en copie aux communes voisines partenaires de cette réflexion, accompagné d'une note sur les dernières informations recueillies en Mairie concernant les prêts envisageables par les Communes (20 ans et non 25 ou 30 ans, montant maximum par commune, constitution d'un syndicat pour gérer ce projet...). Septembre 2013 devrait permettre aux communes de se positionner définitivement sur ce sujet.

3- Comptes rendus :

Le Conseil Municipal prend connaissance :

- du compte-rendu du conseil d'école maternelle du 20/06/2013
- du compte-rendu du conseil d'école primaire du 21/06/2013

4- Projet école maternelle :

Le Conseil Municipal prend connaissance du projet finalisé « M. et Mme élève à l'école ».

Les objectifs du projet ont été atteints et même dépassés. Un exemplaire du livre réalisé par les enfants est consultable en Mairie.

BOIS ET FORÊT :

La commune a mis en vente par adjudication des lots forestiers de sapins en vente sur pied dans la vallée du Tir (parcelles 7A-8A-9A) pour un volume de 185,62 m³.

Cette vente a eu lieu à Thierville (55) le 28 mai 2013.

L'ensemble des lots a été vendu pour un montant de 4.720 €.

TERRAINS :

1- Terrain de foot :

L'Assemblée prend connaissance du courrier du 17/04/2013 de M. CLAUDEL Pierre sollicitant le Conseil Municipal pour reprendre le fauchage du terrain de foot quand M. LECERF Gustave cesserait cette activité.

Le Conseil Municipal est également informé du courrier de M. LECERF Gustave du 04/06/2013 indiquant son souhait de cesser d'effectuer le fauchage du terrain de foot dès l'année 2014.

L'Assemblée prend acte de ces courriers et accepte que M. CLAUDEL Pierre effectue ce travail.

2- Chemins :

M. le Maire a remarqué que le talus du chemin du fond de fosses à l'approche immédiate du virage du haut est utilisé pour le passage de tracteurs, quads ou encore 4x4. Cette sortie sur route est illégale et très dangereuse. Le Maire rappelle que ce talus avait déjà été recreusé et la sortie sur route déplacée pour éviter ce risque. Pour faire face à l'inconscience des usagers irresponsables, des pierres ou des barrières devront être posées interdisant le passage.

3- Baux ruraux :

Le Conseil Municipal est informé que les baux ruraux seront renouvelés en mars 2014.

Les clauses des contrats ainsi que le prix seront discutés lors d'un prochain Conseil Municipal.

Pouvoir est donné au Maire pour gérer ce dossier.

EPCI :

1- Assainissement :

M. le Maire fait un compte-rendu au conseil municipal de la dernière réunion de l'EPCI.

Le vote de l'Assemblée Communautaire du 04/07/2013 a adopté avec la prise de compétences de l'assainissement la progression vers un coût uniforme de la redevance par m³ de l'assainissement pour qu'à l'horizon 2026 tous les abonnés de la Communauté de Communes paient le même prix de base soit environ 2,30 € du m³ d'eau assainie.

Les Communes ayant déjà réalisé la mise en conformité de leur réseau et faisant payer aux abonnés des coûts très bas se trouvent lésées et appellent dans plusieurs médias à refuser ce vote pourtant démocratique arguant le fait des efforts financiers supportés par leurs concitoyens alors que d'autres n'ont pas assumé cette obligation légale d'assainissement...

C'est oublier peut-être un peu vite les subventions payées par tous les consommateurs d'eau ... à l'agence de bassin et redistribuées à ces communes modèles... Agences de bassins qui aujourd'hui taxent sans vergogne les consommateurs sans avoir été beaucoup vilipendées par les maires qui s'effarouchent aujourd'hui d'une décision de communauté...

La Commune est d'autant plus libre de s'exprimer sur le sujet qu'elle fait partie des mauvaises gestionnaires, n'ayant pas de station d'épuration pour la totalité du village, et ses représentants ont voté contre cette prise de compétence par l'EPCI, la législation devant se prononcer sur cette règle de gestion dans les prochains mois.

Le sujet sera donc abordé de nouveau lors du vote du Conseil Municipal pour approbation de cette décision du Conseil Communautaire.

2- Rapport d'activité 2012 :

L'Assemblée prend connaissance du rapport d'activité 2012 de l'EPCI.

3- Maison orphelinat :

La Commune n'ayant eu aucune nouvelle concernant la réalisation d'habitations multi-générationnelles dans le bâtiment de l'orphelinat qui est à vendre, le Maire a adressé un courrier à M. Daynac, Président de l'EPCI, afin d'avoir les informations sur ce dossier.

DIVERS :

- Remerciements de la famille ROUBLOT pour le décès de M. ROUBLOT Gérard.
- Remerciements de la famille BERNARD pour le décès de Mme BERNARD Marie-Thérèse.
- M. le Maire informe le Conseil Municipal que l'opération rapiéçage a bien avancé. Quelques séances restent à prévoir. Encore merci aux bénévoles pour cette prestation de qualité.
- L'Assemblée est informée :
 - du mail de Mme JEANSON Marion (ancienne institutrice) pour la naissance de ses jumeaux Perrine et Gaspard. Le Conseil félicite les parents et souhaite la bienvenue aux bébés.
 - la prochaine réunion concernant le Plan Local d'Urbanisme aura lieu en septembre.
- M. le Maire informe le conseil des différents changements pour les élections municipales en 2014. Les informations arrivent petit à petit et se compléteront au cours de l'année.
- M. le Maire propose à l'Assemblée de donner un nom à chaque pont du village. L'Assemblée approuve et décide de réfléchir aux noms pouvant être donnés lors de prochains Conseils Municipaux.
- Mme RIBON Jessica évoque les réflexions de plusieurs personnes et parents d'élèves à propos de la vitesse excessive dans la rue de l'Eglise par les véhicules agricoles aux heures de sortie des écoles. Les observations portent sur le fait de l'impunité ou du privilège des conducteurs élus au Conseil Municipal et soulignent l'aspect du respect que chacun, élu ou non, doit observer pour la vie collective. Le Maire rappelle que les mots et avis régulièrement dispensés à la population le sont à l'adresse de chaque citoyen, élu ou non, et ne visent qu'à une bonne convivialité de notre collectivité. Ces remarques sont prises en compte et doivent servir à l'avenir.

Rien ne restant à l'ordre du jour, la séance est levée à 23 h 00 mn.